

LA PATRIE

MONTREAL, 20 SEPT. 1894

Les Patrons viennent de fonder à Richmond une association qui recrute ses membres dans les comités de Richmond, Drummond et Compton.

Le juge Brooke de la Cour Supérieure, et le juge Rioux, magistrat de district, tous deux de Sherbrooke, ont parfaitement rétabli. Ils ont repris leurs fonctions après un long congé.

On annonce de Berlin le prochain mariage du major Wiseman, l'explorateur africain, avec une jeune fille de Cologne.

Un incendie, dont l'origine est des plus suspects et qui a fait avoir de terribles conséquences, a éclaté vers quatre heures du matin au Bayoune City Hotel, à Bayoune (New-Jersey).

On vient de recevoir à Ansterdam avis que les troupes hollandaises, envoyées dans l'île Lombok, ont eu un engagement avec les rebelles indigènes. Les Hollandais ont remporté la victoire, tué un grand nombre d'indigènes et pris trois forts.

Edward Murray, convaincu devant la cour d'assises de Hermann (Missouri) de meurtre au premier degré pour avoir assassiné, il y a un an, un conducteur de tramway de Saint-Louis nommé Edgar Fitzwilliams, a été condamné à être pendu le 12 octobre prochain.

Une dépêche d'Uniontown (Pennsylvanie) annonce l'arrestation de Frank Morris, le jeune vaillant de seize ans, qui a assassiné ces jours derniers le frère Bernard Toker, et mortellement blessé Miss Toker et un nommé Hatfield, à Rich Hill, près de Conneville.

Les journaux de Berlin annoncent que le président de la République française a agréé un Allemand servant dans la légion étrangère, qui avait été condamné à mort pour insubordination, puis avait vu sa peine commuée en travaux forcés. Ce jeune Allemand est le fils d'un employé de la marine aux bestiaux de Berlin.

Deux journalistes marseillais, MM. Labre et Ribouin, sont entrés l'autre soir dans la cage aux lions de la ménagerie Masserin, en compagnie de la douzaine. Ils ont fait un assaut d'armes qui n'a pas duré moins de dix minutes. Le bénéfice de la soirée était au profit de la Société des anciens corps de la marine.

Les préfets de tous les départements de la France ont remis au gouvernement leurs rapports officiels sur la récolte du blé dans le pays. Il résulte de ces rapports qu'en 1894, 1,965,743 hectares de terre ont été ensemencés en blé, tandis qu'en 1893 il y en eut 1,972,250. On estime la récolte de 1894 à 121,002,781 hectolitres de blé; en 1893 il n'y en eut que 97,792,980.

Matthew Carney, un colporteur âgé de 28 ans, a été traduit devant le tribunal de police à Yorkville, à New-York, sans l'accusation d'avoir très gravement blessé, d'un coup de pistolet, sa femme, Mary Robinson, à la suite d'une querelle de famille dans la 15^e rue Est. La blessée a été transportée à l'hôpital Bellevue, où son état est considéré comme très critique, et Carney a été écroué jusqu'à simple informé.

BULLETIN POLITIQUE

Nous empruntons au *Petit Journal* de Paris un intéressant article sur le câble projeté entre le Canada et l'Australie. Cette étude très intéressante et très impartiale, donne une idée très claire du projet qui nous intéresse.

Le capitaine Urquhart, aide-de-camp de Lord Aberdeen, a écrit au propriétaire de l'*Edinburgh*, à propos de son exprimer les regrets qu'éprouvait son Excellence de la manière cavalière dont son représentant et les autres journalistes ont été traités par la direction de l'exposition de Québec. M. Landry n'a encore rien fait de ce genre.

Certain journal normand, d'autres disent gascon, résumé comme suit l'assemblée de l'Épiphanie:

"Il y avait de l'enthousiasme des deux côtés, mais l'hon. sénateur Tassé ayant, avec l'assentiment des auditeurs, dépassé le temps qui lui était alloué, il faut bien en conclure que les conservateurs ont eu le succès du jour. Tout de même certains orateurs libéraux ont eu du succès.

Le ministre des travaux publics et l'hon. M. Tassé, d'un côté, M. Tarte, de l'autre, ont frappé de grands coups."

Le *Monde* ne se compromet pas, mais ne lui ferait remarquer que si M. Tassé a dépassé le temps qui lui était alloué, sans qu'il y ait réclamé, c'est surtout comme nous l'avons dit parce que les auditeurs étaient partis.

M. Tassé est profondément vexé de notre rapport sur l'assemblée de l'Épiphanie.

Il a grand tort; nous ne nous faisons pas de nos grossièretés et de nos polissonneries, qu'il fasse comme nous.

Du calme, M. Tassé, nous sommes polis nous.

Est-ce notre faute si votre tour de parler est arrivé à 8 hrs au moment où le train allait partir, est-ce notre faute si l'hon. M. Ouimet a donné le signal de départ, est-ce encore arrivé juste comme nous à temps pour manquer le train.

Ce sont des faits cela, et nous n'avons pas besoin de quêter des témoignages chez aucun confrère, nous savons que les faits dont nous prions sont patents.

D'ailleurs, à quoi servent les gros mots? M. Tassé a le ressource de publier dans son journal son discours de l'Épiphanie; nous en avons écrit bien d'autres, même de plus longs.

La "machine agricole" vue dans la lunette du *Courier de St-Hyacinthe*.

convaincus que l'agriculture est la base de la richesse nationale, viennent de montrer leur sympathie aux habitants de nos campagnes en allant visiter les grands domaines de Gaspé et de Bonaventure et stimuler la colonisation dans ce vaste territoire.

Promettre des subides, vendre du tréfle blanc, mousser le Haras National et puffer le Syndicat des cultivateurs, voilà la "machine à Beau-bien."

M. MacFarlane, qui a séjourné comme missionnaire de longues années dans le Sud de la Nouvelle-Guinée britannique, donne, dans une lettre adressée à un revue de géographie, quelques détails sur la curieuse, peuplée exclusivement de femmes. Cette île est située sur la côte Sud de la Nouvelle-Guinée et porte le nom de "Haïre Anoua", ce qui veut dire "pays de femmes."

Les insulaires en question sont des marins indisciplinés, maniant la rame aussi bien que les hommes, et ne laissent point les hommes s'établir sur leurs terres; cependant elles leur permettent de faire un séjour temporaire dans l'île.

Les enfants du sexe mâle sont impitoyablement sacrifiés. On ne laisse vivre que les filles.

Les orateurs et les écrivains politiques ont une tendance naturelle à rattachier la prospérité des États-Unis à leur décadence à la politique du gouvernement. Il est facile de démontrer que les lois ont une grande influence sur les affaires, notamment en ce qui concerne les intérêts manufacturiers, et parfois aussi, comme dans le cas de la loi de 1890 sur l'argent, elles peuvent désorganiser tout le système de crédit d'un pays.

Mais ordinairement les lois votées à Washington ont moins d'effet que les causes naturelles. Avec un temps favorable, le pays aurait pu produire deux milliards et demi de bushels de maïs; la sécheresse a réduit la récolte à un milliard et demi de bushels. Quelques semaines, quelques jours même d'un soleil brillant et d'un air sec ont suffi pour faire perdre au pays 400 ou 500 millions de dollars; il faudrait un congrès particulièrement maléfisant pour faire perdre au pays une aussi grosse somme, au moins dans une seule année. Quant au nouveau tarif douanier, il est encore si fortement teinté de protectionnisme qu'il ne serait pas raisonnable de prétendre qu'il donnera un élan considérable au commerce.

Le *Journal des Débats* semble prévoir une difficulté possible à St-Dominique à cause des exactions du président Heureux:

"Il est impossible, dit-il, de constater une plus odieuse violation du droit international, un plus flagrant déni de justice que ceux dont nos nationaux ont été les victimes de la part du président de la république dominicaine. Il y va de notre honneur d'obtenir une entière satisfaction. Les moyens ne sont pas malaisés, il suffirait d'étaler un blocus naval sur la question de trop de préjugés. Rien ne serait plus facile, d'ailleurs, le cas échéant, que de faire aux États-Unis des déclarations qui ne laisseraient aucun doute sur nos intentions."

Dédié aux admirateurs du *Petit Duc*.

Un journal de Paris écrit, la veille de la mort du comte de Paris:

"Lorsque les fils de Nôl trouveront leur papa ivre à la porte de son pressoir, ils s'empresseront de le couvrir de leur manteau pour lui donner le temps de euver son vin à l'abri des regards indiscrets. Il ne leur vint pas à l'esprit d'appeler les passants pour contempler le pochard auquel ils devaient leur vie."

Cette histoire édifiante paraît oubliée dans la monde réactionnaire. Dès que quelqu'un de ce monde-là connaît quelque chose qui peut nuire à un ci-devant prince, à un souverain en exercice ou à un aspirant monarche, il s'empresse de le porter à la connaissance de son parti, et le journal ne perd pas une minute pour porter le fait à la connaissance du public.

Tel le *Figaro* publiant les notes de M. Maurevert.

Aujourd'hui, c'est le *Gaulois* qui annonce que "Madame la comtesse de Paris a ordonné à son fils, sur sa demande, la présidence des repas de famille."

"Si on ne lisait cela dans un journal monarchiste, on aurait peine à le croire.

Au moment où son père, en proie à une terrible maladie, condamné par tous les médecins, va mourir, ce jeune d'Orléans est assés maître de lui pour songer que chez les d'Orléans la table a toujours eu une importance capitale et que la présidence de la table est toujours dévolue à un représentant du sexe laid.

Celui-là ne peut nier son origine. Dans toutes les circonstances graves de sa vie, il a toujours été question de mangaille.

Quand il vint se faire arrêter à Paris, il parla d'abord d'aller manger à la gamelle. Quand il fut à la Conciergerie, il passa son temps à composer les menus fameux qui devaient lui préparer un restaurateur de voisinage. Lorsque son père a déjà un pied dans la tombe, il s'avise qu'il doit, à la place de sa mère, présider les repas de famille.

Celui-là a toutes les vertus des vrais Orléans: le mépris de la femme, le respect de l'estomac.

"Et pas même attendre que son père soit mort pour soulever ces questions d'étiquette et de préséance! Il est donc bien sûr que le comte de Paris va mourir, qu'il ne pourra plus jamais dire à son fils: 'C'est été decent d'attendre que ma bière fût coudue, avant de prendre ma place.'"

La visite du Sault Ste Marie

M. J. H. Meir, du Sault Ste Marie, qui est de passage à Toronto, causait l'autre jour avec un reporter du *Globe*, a fait allusion aux efforts des conservateurs pour spéculer dans leur intérêt politique sur le fait que l'hon. M. Laurier, lors de son passage au Sault Ste Marie, a assisté à un service dans une église protestante.

Les faits sont ceux-ci, a déclaré M. Meir. Plusieurs personnes de la ville étaient désireuses de donner à M. Laurier et à ses amis les plus grandes marques de courtoisie et c'est dans ce but que M. Meir, lui-même, avec l'approbation des autres membres de l'Église méthodiste, a invité M. Laurier à assister ce soir-là au service et à entendre prêcher le pasteur, M. Manning.

M. Manning, qui est bien connu à Toronto et également respecté par les catholiques et les protestants, est un praticien d'une habileté exceptionnelle, et le chœur de l'église du Sault Ste Marie contient plusieurs chœurs de haut talent.

On a pensé que M. Laurier trouverait agréable d'assister à ce service. L'invitation lui fut faite et il l'accepta.

De fait, il lui est été bien difficile de refuser sans froisser ceux qui l'avaient invité.

Accompagné de M. et Mme Meir, M. Laurier assista le soir au service, après avoir assisté le matin à la messe à l'église catholique.

M. Laurier ne recherche pas M. Manning, dit M. Meir, comme c'est son habitude, M. Manning se mêla aux assistants à la fin du service et j'e le présentait à M. Laurier. M. Laurier lui a fait les félicitations ordinaires et de politesse, félicitations d'ailleurs méritées car M. Manning est un homme de grand talent.

Tout s'est passé dans les conditions les plus ordinaires de stricte courtoisie et il ne peut y avoir aucun raison de suspecter les motifs de M. Laurier.

L'idée de spéculation politique, affirme M. Meir, était bien loin de l'idée des personnes présentes aussi bien de celles qui ont offert que de celles qui ont accepté l'invitation.

On voit par là combien sont injustes les historiens entassés sur ces quelques mots glissés méchamment dans la dépêche consensuelle à propos de la popularité de M. Manning que l'on interprète dans le sens de popularité politique dont il n'était nullement question.

M. Laurier, se trouvant dans une ville protestante, s'est trouvé dans une de ces circonstances nombreuses où, dans un pays mixte comme le nôtre, un homme politique est appelé chaque jour à se rencontrer.

Il a fait ce que tout homme aurait fait à sa place, ce que sir John Thompson fait chaque fois et en chaque circonstance, il s'en est tenu aux règles de la politique la plus stricte et, après tout, il y a moins de mal à serrer la main de M. Manning qu'à serrer celle d'un Bowell et d'un Clarke Wallace, qui n'ont jamais réré autre chose que la destruction des Canadiens français et qui ont fait perdre un des leurs.

A PROPOS D'INSCRIPTIONS ELECTORALES

Nous avons, depuis quelques jours, cherché auprès des officiers-reviseurs à résoudre certaines questions assez ambiguës dans la loi du Cons Electoral et certains cas particuliers qui se sont présentés assez souvent dans ces derniers temps.

D'abord, nous avions été jusqu'à présenter l'impression que la clôture des listes préliminaires avait lieu le 1^{er} octobre.

Renseignements pris, on nous informe que l'inscription préliminaire se fera jusqu'au 15 octobre prochain.

Premier point.

Voici maintenant le second: La loi porte que pour être inscrit comme locataire, il faut résider et avoir résidé dans le district électoral où l'on se fait inscrire depuis plus d'un an.

Or cette règle souève des complications dans une ville comme Montréal où il y a, avec les environs, six districts électoraux dans lesquels les électeurs changent chaque année.

C'est ainsi qu'en prenant la loi à la lettre, un individu résidant l'année dernière, avant le premier de mai, dans le quartier St-Jacques et ayant déménagé à cette époque dans le quartier St-Laurent n'aurait eu le droit d'être inscrit dans aucun de ces quartiers, ni dans St-Jacques puisqu'il n'y réside plus, ni dans St-Laurent puisqu'il n'y a pas résidé un an.

Il est bien vrai que son nom subsiste cette année sur les listes municipales et provinciales de St-Jacques, mais il n'a pas le droit de figurer sur les listes préliminaires.

Nous croyons savoir que les réviseurs sont tombés d'accord pour inscrire les électeurs qui en font la demande dans le quartier où ils résident maintenant et où ils doivent réellement avoir leur droit de vote.

Ce sera maintenant aux intéressés à faire rayez ces noms-là s'ils subsistent sur les anciennes listes.

Aussi conseillons-nous aux personnes qui se trouvent dans un cas analogue de tempérer leurs blâmes comme suit:

Mgr LEMMENS DE VICTORIA

Fait l'éloge de l'hon. M. Laurier

L'*Electeur* publie une lettre particulière datée du dimanche 9 septembre de la Colombie qui nous rapporte le récit d'un incident trop remarquable pour être passé sous silence:

Victoria, 9 sept. 1894.

M. Laurier et ses amis sont arrivés ici aux sons harmonieux de la fanfare de Victoria et aux acclamations de la foule, ce qui est presque incroyable dans cette ville où on n'a jamais vu à en un candidat conservateur libéral.

Vous pouvez juger par là du succès remporté par notre chef dans sa présente tournée. C'est remercier.

Mais voici quelque chose de mieux. Ce matin, M. Laurier assistait avec ses amis à la grand'messe à la cathédrale. Mgr Lemmens, le distingué évêque catholique de Victoria, est monté en chaire et, dans son allocution, a fait une longue allusion à la présence de M. Laurier, invitant indirectement ses auditeurs à aller l'entendre demain soir, et le proclamant le plus grand des Canadiens, par son caractère, son éloquence et ses vertus.

Ce discours a créé toute une sensation, très agréable du reste, car les conservateurs eux-mêmes de l'endroit se disent enthousiastes pour leur grand compatriote ainsi honoré. Mgr Lemmens ne s'occupe nullement de politique, et personne ne sait s'il est gris ou teury; mais ce que tous savent, c'est qu'il admire solennellement notre chef, dont nous avons bien raison d'être fiers...

Le câble transpacifique canadien

Comme nous le disions récemment, les succès obtenus dans la pose des dernières lignes atlantiques vont avoir un important corollaire.

La construction du câble sous-marin du Pacifique est décidée. Cette résolution est même prise dans des conditions qui permettent d'affirmer que cette immense entreprise ne restera pas longtemps sans rival. En effet, suivant son habitude constante, la Grande-Bretagne s'est arrangée de manière qu'elle soit exécutée exclusivement à son profit, et qu'elle ne serve à rattacher que les terres faisant partie de l'empire britannique.

L'initiative de l'opération est prise en apparence par le gouvernement du Canada, qui a convoqué, il y a quelques mois, à Ottawa, un congrès auquel ont assisté des délégués des colonies australiennes et de la Nouvelle-Zélande.

À la suite des échanges des idées qui ont eu lieu et des engagements qui ont été pris, le ministère canadien a rédigé un cahier des charges pour la construction d'une ligne télégraphique dont la longueur est évaluée à 6,000 nœuds marins de 1,852 mètres chacun, soit de 11,112 kilomètres — sensiblement plus que le quart du méridien terrestre. Ces documents viennent d'arriver en Europe, et nous nous empressons d'en donner un résumé à nos lecteurs.

Les progrès sont si rapides dans les opérations sous-marines que le cahier des charges donne un délai de trois années, y comprenant le temps nécessaire pour la fabrication du câble. Si l'on construisait deux navires spéciaux au lieu d'un seul, la date de la fin des travaux devrait être avancée d'une année entière.

Les soumissionnaires devront envisager trois hypothèses: une exécution à forfait avec garantie pendant trois ans et les deux combinaisons relatives à l'exploitation par les constructeurs moyennant une subvention dont le chiffre fera précisément l'objet de l'adjudication.

Grâce aux sondages multiples qui ont été effectués depuis vingt ans dans toutes les régions du Pacifique, on sait qu'aucun des gouffres qui s'y trouvent n'a une profondeur dépassant 7,000 mètres, la hauteur des plus hauts sommets des Indes, mais moins que celle du Gaurisankar, et de ses deux frères cadets de l'Himalaya, le Dapsang et le Kinchin-Djanga.

Comme l'on sait aujourd'hui fabriquer des câbles qui supporteraient sans rompre une longueur de 14 kilomètres, le plus profond de ces gouffres ne peut offrir aucune difficulté sérieuse. Les grappins des navires câbliers iront sans difficulté saisir les lignes télégraphiques au fond de ces abîmes pour en réparer les fentes.

Il n'y a que les considérations politiques et économiques qui puissent décider du tracé des lignes. On n'a nullement besoin, tant le progrès est considérable, d'éviter ces abîmes. Aussi le cahier des charges n'indique-t-il pas moins de huit tracés, entre lesquels le gouvernement d'Ottawa se réserve le droit de choisir.

Mais de ces huit tracés, il n'y en a qu'un qui soit sérieux, les sept autres ne sont que sept trompes-l'œil. Cette ligne est celle qui part de la baie d'Albion dans le Nord de la Nouvelle-Zélande, se rend aux îles Fiji, et de là à l'île Necker, découvre par la Pérouse en 1793, et dont l'Angleterre anglaise a pris possession en 1894.

Cette île Necker, qui ne figure dans presque aucune géographie, est un îlot situé à la superficie ne dépasse pas celle de l'île Saint-Louis de la Seine, et il n'y a ni un arbre, ni une source, ni un habitant, ni peut-être un rat, mais où le gouvernement anglais veut placer sa seconde station afin d'en être absolument maître et d'éviter les îles Sandwich, comme il a évité dans le Sud la Nouvelle-Calédonie et les Hébrides. De l'île Necker la ligne anglaise se rendra à l'île Vancouver ou Californie.

La dépense est évaluée à 50 millions de francs, et l'on admet que les frais d'amortissement de réparations ou d'entretien seront amplement payés avec un tarif de 30 fr. 75 le mot, avec rabais de 50 p. c. pour la presse, au lieu de 11 fr. 65. En effet, on compte sur un trafic de 1,400,000 mots dès le commencement de l'exploitation, et l'on estime que l'augmentation progressive sera de 15 p. c. par an pendant un temps considérable.

Nous ne craignons pas nos voisins d'outre-mer.

une série de combinaisons financières séduisantes dans lesquelles ils admettent l'hypothèse de l'exploitation directe, mais nous ferons remarquer que la ligne la plus courte, la plus naturelle, la plus fructueuse est le prolongement de la ligne de Californie, par les Hébrides, les Sandwich et San-Francisco. Nul doute que les Américains ne s'emparent de ce tracé, et ne viennent, dans un avenir qui ne saurait être indéfiniment éloigné, faire à la ligne exclusivement anglaise une concurrence dont bénéficierait la ligne française de la Calédonie, et la colonie elle-même.

MURPHY ET Cie

Leur magnifique établissement de l'Ouest

Montréal a vu s'ouvrir lundi dernier le magnifique établissement nouveau de MM. Murphy et Cie sur la rue Sainte-Catherine-Ouest, au coin de la rue Metcalfe.

Le splendide édifice dans lequel vient de s'installer la grande maison de nouveautés montrealaise, rivalise des plus grandes maisons de ce continent, fait honneur à notre belle cité dont il est un des plus remarquables ornements et honore également ses propriétaires qui, en commerçants habiles et prévoyants, ont suivi le grand mouvement du commerce dans sa migration de la rue Notre-Dame aux régions supérieures de la rue Sainte-Catherine.

L'architecture de cette immense bâtisse à six étages est remarquablement élégante, et tous les détails en sont finis avec un soin exquis. Le sous-sol contient les entrepôts.

Au rez-de-chaussée, premier étage, seront les marchandises de fantaisie bonneterie, gants, articles de messieurs, linge de dessous. Il y aura aussi un département tout spécial de dentelles, entre autres, dentelles irlandaises faites sous le patronage de Lady Aberdeen.

Au deuxième, seront les étoffes à robes, soieries, toiles, etc. Ce sera un des plus beaux départements de la maison.

Au troisième étage on tiendra les manteaux, fourrures, etc. De grandes armoires toutes recouvertes de glaces riches dans lesquelles on mettra les manteaux, sont installées tout autour de cette salle. Au quatrième, seront les sous-vêtements pour dame, etc. Le cinquième étage sera réservé à la confection des manteaux, etc.

Toutes les installations, bureaux, lumière, ascenseurs, appareils de collection tout est du dernier modèle et dispose d'après les méthodes les plus nouvelles et les plus pratiques empruntées aux grands magasins de Paris, Londres et Berlin.

MM. John Murphy et Cie n'ont rien négligé pour fournir à leurs clients tous les avantages et toutes les facilités qu'ils peuvent désirer. Nous les félicitons et nous sommes convaincus que le public tiendra compte de leurs efforts et leur donnera un encouragement enthousiaste qu'ils méritent sous tous les rapports.

LEURS NOUVEAUX MAGASIN

2343 Ste-Catherine, coin de la rue Metcalfe

Plus de 250 caisses de nouvelles

MARCHANDISES D'ETAPÉ et de FANTAISIE

Pour être vendues à 10 par cent de moins pour argent comptant.

Toutes nos anciennes marchandises seront vendues à des discomptes s'élevant

De 15 à 50 POUR CENT.

PRENEZ NOTE DE NOTRE NOUVELLE ADRESSE:

JOHN MURPHY & CIE. 2343 rue Ste-Catherine COIN DE LA RUE METCALFE.

Conditions un seul prix pour tous et Argent Comptant. Téléphone—5333

LES BONNES CHOSES qui se mangent sont encore meilleures lorsqu'elles sont préparées avec la COTTOLINE

Car elles n'ont aucun goût de graisse et se digèrent facilement. Pour les fritures, pour la pâtisserie et pour tous les usages culinaires, la COTTOLINE est meilleure et plus pure que le saindoux.

En vente, chez tous les épiciers, en saux de 3 et 5 livres. Fabricé seulement par The N. K. Fairbank Company, Rues Wellington et Ann, Montréal.

Cigarettes Françaises "JOCKEY CLUB"

Manufacturées avec le TABAC DU GOUVERNEMENT FRANCAIS

Scaferlati Caporal Supérieur Scaferlati Maryland Supérieur EN VENTE CHEZ

CUSON & LEDUC, 3 St-Laurent; DUFRESNE & MONGENAI, 221 St-Jacques; A. DESCARRY, 1629 Notre-Dame; GUILLET, 27 Côte St-Jacques; et tous les détaillants de Tabacs.

NOTA—Le tabac français est justement réputé le premier tabac du monde, garanti exempt d'opium et manufacturé par les ingénieurs les plus experts du gouvernement français. DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LE CANADA: La Cie d'Approvisionnement Alimentaires de Montréal (LIMITÉE) 87 et 89 rue St-Jacques, Montréal.

ANNONCE IMPORTANTE

—DE— JOHN MURPHY & CIE

A LA ASSISTEZ

Grande Vente

D'OUVERTURE

—DE— JOHN MURPHY & CIE

LEUR NOUVEAU MAGASIN

2343 Ste-Catherine, coin de la rue Metcalfe

Plus de 250 caisses de nouvelles

MARCHANDISES D'ETAPÉ et de FANTAISIE

Pour être vendues à 10 par cent de moins pour argent comptant.

Toutes nos anciennes marchandises seront vendues à des discomptes s'élevant

De 15 à 50 POUR CENT.

PRENEZ NOTE DE NOTRE NOUVELLE ADRESSE:

JOHN MURPHY & CIE. 2343 rue Ste-Catherine COIN DE LA RUE METCALFE.

Conditions un seul prix pour tous et Argent Comptant. Téléphone—5333

ALLUMETTES Nous fabriquons les Meilleures

POURQUOI? Nous avons l'expérience, Ces raisons et nos produits nous mettent de l'avant.

LES ALLUMETTES DE E. B. EDDY

J. Ls MICHAUD LACOSTE & LACOSTE Marchands de Charbon et Agents d'Assurance. 1629 N. TRE-DAME, MONTREAL. Spécialité Charbon Norvège. Téléphone 308.

LA PATRIE

Imprimé et publié par la Compagnie de Publication de La Patrie

Administration rédaction 77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

ABONNEMENTS (mensuels) 10 francs par an

ABONNEMENTS (trimestriels) 3 francs par trimestre

ABONNEMENTS (annuels) 30 francs par an

ABONNEMENTS (étrangers) 35 francs par an

ABONNEMENTS (Canada) 10 francs par an

ABONNEMENTS (France) 15 francs par an

ABONNEMENTS (Europe) 20 francs par an

ABONNEMENTS (Amérique) 25 francs par an

ABONNEMENTS (Indes) 30 francs par an

ABONNEMENTS (Australie) 35 francs par an

ABONNEMENTS (Nouvelle Zélande) 40 francs par an

ABONNEMENTS (Afrique) 45 francs par an

ABONNEMENTS (Océanie) 50 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 55 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 60 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 65 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 70 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 75 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 80 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 85 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 90 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 95 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 100 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 105 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 110 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 115 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 120 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 125 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 130 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 135 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 140 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 145 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 150 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 155 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 160 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 165 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 170 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 175 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 180 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 185 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 190 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 195 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 200 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 205 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 210 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 215 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 220 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 225 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 230 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 235 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 240 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 245 francs par an

ABONNEMENTS (autres pays) 250 francs par an

La statistique officielle d'Allemagne remontant à 1882 donne des indications intéressantes sur le nombre des crimes et délits commis contre les lois de l'empire dans les différents Etats.

Parmi ces chiffres, il n'est pas sans intérêt de relever le nombre des personnes condamnées de 1882 à 1890, tant dans l'empire qu'en Alsace-Lorraine, pour avoir soustraites par l'émigration à l'obligation du service militaire.

Pour l'ensemble du territoire allemand, le nombre des réfractaires a suivi une marche ascendante; de 14,119 en 1882, il s'est élevé à 19,287 en 1890, après avoir atteint 21,420 en 1888; soit 44,57 et 64 par 100,000 habitants.

En Alsace-Lorraine, ces chiffres ont été, dans cette période de huit années, leur point culminant en 1890, soit 54, au lieu de 1,546 en 1882.

Le nombre des Alsaciens-Lorrains quittant leur pays pour échapper au service militaire allemand suit donc une marche ascendante, et, comme on vient de le voir, il y a quatre ans ils étaient 2,403, soit 219 par 100,000 habitants. Ajoutons que le total des jeunes gens portés au rôle de la conscription s'élève annuellement à 44 ou 45,000, et que de 1876 à 1879 le nombre des condamnés par contumace pour avoir émigré sans permis a atteint 3,700 comme moyenne annuelle.

M. Pasteur est en ce moment dans la France-Compte, à Arbois, où il compte terminer ses vacances. Disons, à ce propos, que, contrairement à ce qu'on a prétendu, Arbois n'est pas la ville natale de l'illustre savant. C'est à Dôle qu'il est né, le 27 décembre 1822.

Le père de M. Pasteur ne demeurait pas longtemps à Dôle. Il acheta une petite tannerie à Arbois, où la famille émigra.

Il paraît aujourd'hui certain que don Scipion Borghese, fils du chef de la famille, est fiancé, grâce à l'intervention du pape, à la jeune duchesse de Ferrar-Ballera, qui lui apporte en dot un patrimoine d'une trentaine de millions.

L'intervention de Léon XIII serait uniquement due à son vif désir de voir la famille des Borghese rentrer en possession de son palais, ancienne résidence de Paul V, et actuellement occupé par le grand-orient italien.

Une jeune fille meurt étourdie hypnotisée. M. Théodore Van Solomons, propriétaire du château Teslar, près de Nyiragh Yana, Hongrie, a donné un grand dîner à ses invités.

Smithtown, L. I., 20. — Le tentateur fait par le rev. A. C. Morehouse, pour arrêter un bal donné dans une grange de ce village il y a quelques jours, a causé beaucoup de commentaires parmi la jeunesse.

London, 20. — Un affreux accident est arrivé, ici, hier soir, à une femme allemande, nommée Mlle de Veau. Elle a fait plusieurs ascensions pendant l'exposition, et hier soir elle s'élevait dans les airs emportant une certaine quantité de filées et de papiers.

London, 20. — Un message spécial d'Albi, Iowa, dit que le shérif Lamberton a été attaqué par trois prisonniers de contumace qui l'ont tué en le déshabillant.

St Louis, 20. — Un message spécial d'Albi, Iowa, dit que le shérif Lamberton a été attaqué par trois prisonniers de contumace qui l'ont tué en le déshabillant.

Le train régulier pour New-York via la division des Atchafalpas, du chemin de fer New-York Central, laisse tous les jours la Gare Bonaventure à 4:50 p.m. On peut faire les correspondances à Utica pour Syracuse, Buffalo, et tous les points de l'ouest.

M. GASTON MAILLET, Dentiste de la Faculté de Médecine, 173 rue St-Jacques.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

Croissance des Cheveux. "Il y a un peu plus de dix ans, j'ai eu la variole et ai perdu tous mes cheveux qui repoussaient très abondamment."

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

La Vigueur des Cheveux d'AYER. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U.S.A.

UNIVERSITE LAVAL. Ecole Vétérinaire Française de Montréal. 378 et 380 rue CRAIG.

UNIVERSITE LAVAL. Ecole Polytechnique de Montréal. 151-153 rue St-Jacques.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

NATIONAL Business College. La plus grande et la plus importante Ecole Commerciale du Canada.

RADWAY'S PILLS. Le Guérit en un instant. Employez le Radway's Ready Relief à la première indication de douleur.

MAUX ET DOULEURS. Pour le mal de tête (névralgie ou migraine) mal de dents, rhumatisme, tousses, maux de gorge, etc.

Maladies de la Saison d'Été. DYSENTERIE, DIARRHÉE, CHOLÉRA MORBUS.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

MALARIA. Frissons et Fièvres, Fièvres intermittentes.

LA POUILLE DE LA LEGION D'HONNEUR. PREMIÈRE PARTIE.

Mazence demeurera quelques instants debout et silencieux devant Jeanne; puis, s'armant d'une résolution qui semblait lui coûter beaucoup.

—Voilà, mademoiselle, dit-il enfin, un étrange jour, dont la fin ne ressemble point au commencement, et je ne sais encore si je dois la mettre au nombre des bonnes ou des mauvaises qui se partagent ma vie, comme, hélas! celle de tout homme.

Ce début causa à Milo Derville un étonnement qui se trahit sur son visage, et qu'elle n'essaya même point de dissimuler.

—Où, continua M. de Bois-Robert, j'ai été aujourd'hui bien heureux et bien malheureux.

—Pourquoi heureux? demanda-t-elle doucement.

—Parce que je vous ai vue... Il fit cette réponse avec un air de franchise qui ne permettait point de douter de sa sincérité, et en même temps avec une nuance de respect qui ne permettait pas non plus à la susceptibilité de la jeune fille de prendre l'alarme et de se mettre sur ses gardes.

—Et pourquoi malheureux, continua l'orpheline, d'une voix un peu plus basse, tandis qu'une palpitation irrégulière et rapide soulevait, au corsage, les plis de sa robe de gaze.

La réponse de Mazence à la première question s'était échappée de ses lèvres comme le jet brûlant s'échappe de la cartouche trop pleine. Maintenant, au contraire, il réfléchissait, il hésitait, il cherchait des mots qu'il ne trouvait pas.

—L'année de Jeanne s'accroissait encore de ces lenteurs et de cet embarras visible. Son regard loyal et franc, l'âme aussi, interrogait le visage du jeune homme, qui rougissait et palissait tour à tour.

Cependant, M. Blanchelande, qui avait suivi toutes les évolutions de la valse de Jeanne et de M. de Bois-Robert, et qui les avait accompagnés jusqu'à ce qu'il leur retirait impitoyablement son bras, se pencha vers elle et dit :

—Vous avez trop chaud, ma belle enfant, dit-il à Jeanne d'un ton paternel, pour que le voisinage de cette fontaine ne vous soit point dangereux. Je crois qu'elle ferait mal. Ne vous en êtes-vous point aperçue?

Tout en parlant, il pénétra dans l'embrasure, comme pour vérifier l'exactitude de ce qu'il venait de dire. Mazence fut obligé de s'écarter un peu pour le laisser passer, et il se trouva ainsi placé entre elle et lui, les séparant.

Les deux jeunes gens étaient aussi incapables l'un que l'autre de dissimuler leur trouble à tous deux se pouvait échapper bien longtemps à un homme comme le baron. Cette sorte d'intimité qui s'était établie si promptement entre eux, l'expliquait, et il n'en souffrait que davantage dans ses sentiments les plus irritables.

En proie à un de ces accès d'humeur jalouse qui troublent chez l'homme l'exercice de son intelligence, et qui ne lui laissent plus la liberté de ses actions, il resta près de Milo Derville pour l'empêcher, du moins de se retirer avec Mazence dans cette sorte de demi-solitude.

—Il faut avouer, dit-elle à son mari, en lui montrant un siège en face, d'où le jour où nous avons attiré chez nous cette demoiselle, nous avons fait une assez folle équipée.

humains, il y avait des masques sur plusieurs visages; plus d'un regard mentait; plus d'une bouche exprimait des sentiments que le cœur n'éprouvait pas.

M. de Blanchelande, malgré les apparences de gaieté légère avec laquelle il voltigeait d'une femme à l'autre, ressentait les morsures d'une âpre jalousie.

Sous l'empire de la contrainte qu'il s'imposait, en face de la rivalité son désir s'exaltait peu à peu, et ce qui n'avait peut-être été tout d'abord qu'une fantaisie passagère, devenait une passion furieuse victorieuse, devant les demi-confidences de sa mère, avait mis en tête des idées généralement bien accueillies par les jeunes filles, et rendues plus sympathiques encore par le personnage de Mazence, éprouvait un certain ennui en songeant que sa compagne et son amie pouvait mettre un obstacle à leur réalisation.

—Un obstacle! c'était la vérité, ce qu'elle ne pouvait supporter elle, l'enfant gâtée qui avait toujours fait ses quatre volontés et à laquelle chacun dans la maison semblait heureux de passer tous ses caprices.

Mme de Blanchelande avait une trop haute estime du mérite et des perfectionnements de sa fille pour croire que la pensée de lutter contre elle lui eût jamais venu à l'esprit de personne; elle ne faisait donc pas à Jeanne Derville l'honneur de la croire; mais il lui était désagréable de songer que ses espérances, ses projets, ses vœux se voyaient présentement entravés par le fait d'une étrangère d'une orpheline sans fortune, qu'elle avait imprudemment attirée chez elle.

Et puis, l'attention de Mazence semblait l'honneur avoir, à ses yeux, quelque chose de blessant pour Victorine. Mais, grâce à Dieu! elle ne restait pas toujours au château... et si on la laissait faire... mais la laisserait-on faire?... Son mari, depuis quelque temps, avait une bien singulière attitude vis-à-vis de cette demoiselle! Toutefois, ce n'était pas le moment d'essayer des récriminations; elle avait des griefs comme femme, c'est plus tard qu'en demandant compte.

De son côté, Mazence était en proie à un véritable trouble d'esprit. Il eût voulu être jamais venu au château de Blanchelande; il voulait en partir, et il se sentait retenu malgré lui par un charme étrange. Ah! pourquoi fallait-il qu'il eût rencontré deux jeunes filles au lieu d'une? Pourquoi Jeanne n'était-elle pas Victorine?

Jeanne, de son côté, bien qu'elle ne se plaignit point, la fière créature, n'en était traitée pas moins digne de pitié. Ces premières émotions de l'amour, qui, d'ordinaire, apportent aux jeunes âmes des joies si pures, si profondes et si douces, ne lui avaient causé jusqu'ici qu'un trouble douloureux. Elle ne savait même pas ce qu'elle devait croire; à la demi-confiance du comte de Bois-Robert, à brusquement interrompue par M. de Blanchelande, la laissait dans une certaine crainte.

Il y avait entre eux un mystère qu'il ne lui était point possible de pénétrer, mais qui la jetait dans une inquiétude voisine parfois de l'angoisse. — A travers la réserve, la discrétion et le respect de Mazence, elle avait bien vu, — les femmes ne se trompent jamais sur ces choses-là, — qu'il était attiré vers elle par une sympathie aussi puissante qu'elle avait été rapide. — Pourquoi donc paraissait-il en souffrir? Pourquoi lui-tait-il contre elle, au lieu de s'y abandonner avec cette confiance dont elle était digne, avec cette franchise qui est le plus bel appanage de la jeunesse? Telles étaient les questions que Jeanne, sans pouvoir y répondre, roulait dans son âme pendant l'insomnie d'une nuit brûlante.

Mme de Blanchelande, cependant, par un imperceptible signe, avait fait comprendre à son mari qu'elle désirait avoir avec lui quelques instants d'entretien.

Le baron, dont la conscience n'était pas sans peine, parce que sa conduite n'était pas sans reproche, dissimula une contrainte assez vive, et, quand tout le monde fut retiré, se rendit, en laissant l'orpheline, vers la chambre conjugale, dont il n'avait point, depuis longtemps franchi le seuil trop respecté.

Mme de Blanchelande entra en matière sans chercher de préambule ni de préambules oratoires.

—Il faut avouer, dit-elle à son mari, en lui montrant un siège en face, d'où le jour où nous avons attiré chez nous cette demoiselle, nous avons fait une assez folle équipée.

(A continuer.)

A. S. Brosseau, L. D. S. 70 Rue St-Laurent - MONTREAL.

J. G. A. GENDREAU CHIRURGIEN-DENTISTE. 20 rue St-Laurent.

FONDS DE BANQUEROUTE. SACRIFICES ENORMES. ETOFFES A ROBES. A moins de 50c dans la piastre. JOB IMMENSE. 1,200 pièces de Drap Melton pour Costumes, valant 17 cts pour 10 cts la verge. 600 pièces de Flanelle Opera, valant 45 cts pour 25 cts la verge. CHEZ DUPUIS FRERES.

